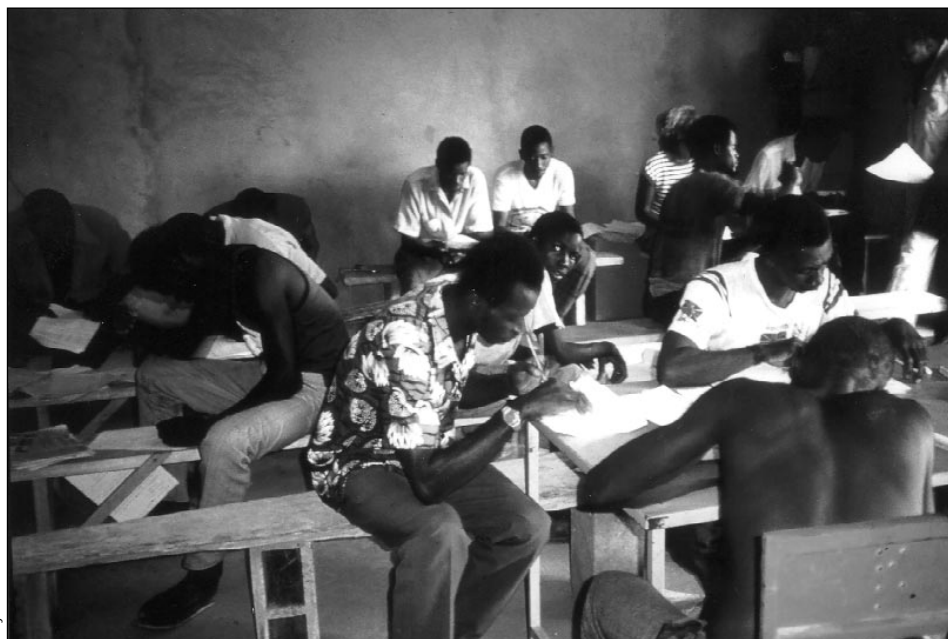


## « Mon gris-gris : le conseil de gestion ! »

**Eric Lamé est agriculteur dans la région de Ouessé au Bénin. Bachelier, il devient ouvrier agricole quelques années avant de s'installer à son compte en 1990. Il exploite aujourd'hui 20 hectares avec des plantations d'anacardiens, de manguiers et de cultures annuelles (coton, vivriers). Il élève aussi des volailles. Il nous raconte ce que représente le conseil de gestion pour lui.**



Guy Faure

Tout individu a sa façon de faire ses calculs pour son exploitation, mais en général il s'agit d'une comptabilité archaïque sans méthodologie. À partir de 1995, j'ai commencé à recevoir des formations à la gestion. Au début, nous devions utiliser de multiples cahiers pour collecter les données concernant nos exploitations, mais nous trouvions que certains étaient inutiles pour noter les pratiques des agriculteurs. Finalement, l'harmonisation de ces outils de collecte fait que ceux que nous utilisons aujourd'hui sont : la fiche d'inventaire, le journal de caisse, les fiches de stocks, le cahier d'utilisation de main-d'œuvre et le cahier d'utilisation d'intrants. Ces données chiffrées permettent d'élaborer, avec le conseiller de gestion, un bilan d'ouverture, un tableau des flux mensuels de trésorerie et de calculer nos marges brutes ainsi que nos coûts de production.

### **Le conseil de gestion fait changer les habitudes ?**

C'est en tout cas le constat que j'ai fait. Prenons par exemple plusieurs producteurs d'un même

village travaillant la même culture. En fin de campagne, on procède au calcul de la marge brute ramenée à l'hectare. À partir de ce calcul, on fait une étude comparée des cultures produites par chaque exploitant. S'ils ont tous les mêmes charges de production, celui qui a la plus grande marge brute est très content car cela veut dire qu'il a le meilleur rendement.

Le mauvais rendement des autres peut avoir plusieurs causes : non-respect du calendrier agricole, absence de planification des opérations culturales, besoins en main d'œuvre mal quantifiés pour la bonne exécution des travaux, mauvaise estimation de la disponibilité financière avant de démarrer les activités.

Avant le conseil de gestion, quand il y avait de mauvais rendements, on ne se reprochait rien. Pour réussir une culture il faut avant tout prévoir. Le plan prévisionnel de campagne ainsi que le compte d'exploitation prévisionnel permettent de fixer des objectifs à atteindre et d'emblaver les superficies en fonction de ses moyens financiers. Pour moi, le respect de la planification des activités est essentiel et maintenant,

même s'il y a un décès, je ne manque jamais un semis, un épandage d'engrais ou bien un traitement. Ceci m'a permis d'améliorer mes rendements : ma production de maïs est passée de 1,1 t à 2 t/ha, celle de manioc frais de 10 t à 20 t/ha. Le conseil de gestion nous permet aussi de réussir les productions commerciales grâce auxquelles nous gagnons de l'argent pour faire vivre nos familles.

### **Pensez-vous garder cette connaissance à votre seul profit ?**

Non ! Certains qui ne font pas de conseil de gestion ont remarqué un grand changement dans mon exploitation. Et ils me demandent de leur donner un peu du « gris-gris » avec lequel je travaille ! Je réponds : « C'est le conseil de gestion mon gris-gris. » J'ai déjà initié quatre personnes. La traduction des outils en langues locales est une obligation car cela facilitera beaucoup le parrainage (chaque agriculteur formé initie un autre dans son milieu immédiat).

Si nous voulons former le plus grand nombre d'agriculteurs, il faut que l'État et les organisations professionnelles agricoles s'impliquent dans l'alphabétisation et l'adaptation de ces outils en langues locales.

### **Que voulez-vous dire aux autres agriculteurs ?**

Chaque agriculteur doit d'abord compter sur ses propres ressources pour réussir ses cultures ou son élevage. Mais pour développer ses activités, chacun a besoin d'appuis méthodologiques et financiers, notamment l'accès aux crédits à moyen terme. Je souhaite que tous ceux qui pratiquent le conseil de gestion soient encouragés et soutenus par la formation, le suivi d'exploitation et les visites-échanges entre agriculteurs. Seulement, je déplore que les organisations paysannes béninoises ne donnent pas encore assez d'importance à cette nouvelle approche de développement. Mais nous agissons pour que les choses changent. ■

**Contact : Eric Lamé,  
BP 27 Ouessé, Bénin, padse@borgou.net**